



TechnipFMC remporte auprès de Motor Oil Hellas un contrat significatif portant sur un nouveau complexe de naphta en Grèce

Janvier 9, 2020

LONDRES, PARIS, HOUSTON, le 9 janvier 2019 —TechnipFMC (NYSE : FTI) (PARIS : FTI) a remporté un contrat significatif⁽¹⁾ de services d'ingénierie, fourniture des équipements et supervision de la construction (EPCm) pour la réalisation d'un nouveau complexe de naphta au sein de la raffinerie de Motor Oil Hellas à Corinthe, en Grèce.

Ce nouveau complexe, d'une capacité de production de 22 000 barils par jour, sera constitué de trois unités de traitement : une unité d'hydrotraitement de naphta, une unité de *platforming* et une unité d'isomérisation. Une fois opérationnel, le complexe permettra à la raffinerie de Motor Oil Hellas d'accroître la production d'essence à la norme Euro 5, conformément à sa stratégie de développement de la production de carburants propres. Le projet comprend également la modernisation des équipements existants et des unités annexes pour répondre aux exigences du nouveau complexe.

L'attribution de ce contrat fait suite à la bonne exécution par TechnipFMC, du contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) pour ce même complexe.

Catherine MacGregor, Présidente des activités Onshore/Offshore de TechnipFMC, déclare : « Avec ce contrat, TechnipFMC renforce son expertise en matière de réalisation de projets complexes et son leadership dans le marché aval européen. Ce projet illustre également la solidité des liens historiques qui unissent TechnipFMC et Motor Oil Hellas depuis quarante-cinq ans. »

(1) Pour TechnipFMC, un contrat « significatif » se situe entre 75 et 250 millions de dollars.

Note : ce contrat était inclus dans les résultats financiers du quatrième trimestre 2019.

###

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

La présente communication contient des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A du United States Securities Act de 1933 tel qu'amendé et de l'article 21E du United States Securities Exchange Act de 1934 tel qu'amendé. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimé », « envisagé » ou des expressions similaires, et font généralement référence à des événements futurs. De telles déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses significatifs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des résultats historiques, des attentes ou des projections actuelles. Pour des informations au sujet des facteurs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des projections actuelles, veuillez consulter les facteurs de risques décrits dans les documents déposés par TechnipFMC auprès de la United States Securities and Exchange Commission, y compris nos rapports annuels sur le formulaire Form 10-K, nos rapports trimestriels sur le formulaire Form 10-Q, et nos rapports d'information permanente sur le formulaire Form 8-K. Nous souhaitons vous avertir de ne pas accorder une confiance indue à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

###

À propos de TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets subsea, onshore/offshore et surface. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Notre position unique nous permet d'offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et même au-delà. Grâce à des technologies innovantes et de meilleures performances, notre offre ouvre de nouvelles opportunités à nos clients dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières.

Chacun de nos plus 37 000 collaborateurs est guidé par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

Pour en savoir plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site TechnipFMC.com et suivez-nous sur Twitter @TechnipFMC.

Contacts

Relations avec les investisseurs

Matt Seinsheimer
Vice-président, Relations avec les investisseurs
Tél : +1 281 260 3665
E-mail : [Matt.Seinsheimer](mailto:Matt.Seinsheimer@TechnipFMC.com)

Phillip Lindsay
Directeur, Relations avec les investisseurs (Europe)
Tèl : +44 (0) 20 3429 3929
E-mail : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay)

Relations avec les médias

Christophe Bèlorgeot
SVP Corporate Engagement
Tèl : +33 1 47 78 39 92
E-mail : [Christophe Bèlorgeot](mailto:Christophe.Bèlorgeot)

Jason Hyonne
Chargé des Relations publiques
Tèl: +33 1 47 78 22 89
E-mail : [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne)